Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D13_03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 13-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :15

Votants : 18

Objet :

Désignation des représentants de la Commune au sein de la Mission Locale du Pays d'Auray

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ et M. David MARY.

La Mission Locale du Pays d'Auray, fondée en 1995, est une association à but non lucratif de la loi de 1901, créée à l'initiative des collectivités locales. Elle est présidée par un élu local et son conseil d'administration formé de quatre collèges rassemblant des représentants des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des associations et des partenaires économiques et sociaux. Elle intervient sur une trentaine de communes autour d'Auray.

Elle a pour but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Pour ce faire, elle leur propose différents services :

– Des conseils d'orientation et des informations administratives
– Des formations préparant au cadre professionnel
– Des offres d'emplois proposées par les partenaires de la Mission Locale
– Des aides pour des expériences professionnelles à l'étranger
– Le libre accès à des ordinateurs dans les locaux de l'association ainsi qu'une formation numérique
– Des aides au logement, à la santé et à des activités sportives et culturelles
– Des facilités de transport à l'échelle locale (location de scooter, assistance à l'obtention du permis, etc)

M. Erwan DELSAUT, Maire de PLOUHARNEL expose à l'assemblée que suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer des représentants de la Commune au sein la Mission Locale du Pays d'Auray.

Il propose les candidatures suivantes :

- M. Erwan DELSAUT– membre titulaire
- Mme Sophie BELLAY – membre suppléant

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D13_03_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, la désignation des représentants de la Commune au sein de la Mission Locale du Pays d'Auray :

- Membre titulaire : M. Erwan DELSAUT
- Membre suppléant : Mme Sophie BELLAY

Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

